

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE l'Oise

COMMUNE DE Nogent-sur-Oise

# REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Opérations soumises à la procédure  
d'autorisation «eau» ICPE

relatif à : la demande d'autorisation  
environnementale déposée par la société  
TG GRISER pour l'exploitation de  
trois lignes de coulée de cuivre sur  
le territoire des communes de Villers-S-Paul  
et Nogent-sur-Oise

# REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Opérations soumises à la procédure d'autorisation « eau »

### Enquête relative à :

la demande d'autorisation environnementale  
déposée par la Société TG BRISSET pour l'exploitation  
de Trois lignes de coulees de curme sur le territoire  
des communes de VILLERS-SAINT-PAUL et de NOGENT-  
SUR-OISE.

En exécution de l'arrêté du 1<sup>er</sup> AOUT 2022

Monsieur le préfet de l'OISE, Monsieur ORZECZOWSKI -

je, soussigné(e), M Augustin FERTÉ

ai ouvert, ce jour, le présent registre coté et paraphé, contenant 20 feuillets, pour recevoir pendant une durée de :

Jeu 1<sup>er</sup> Septembre 2022, du Vendredi 30 Septembre 2022 (inclus). <sup>30 jours</sup>

les LUNDI de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

MARDI au VENDREDI de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

SAMEDI de 8h30 à 12h00 et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les observations du public.

A NOGENT-SUR-OISE,

signature 


le 1<sup>er</sup> Septembre 2022

### Première journée :

le Mercredi 7 Septembre 2022 de 16h00 à 19h00 et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

1 - Observations de M<sup>(1)</sup> \_\_\_\_\_

Aucune visite, Aucune observation -

le commissaire enquêteur -  
Augustin FERTÉ 

<sup>(1)</sup> Pour prendre en considération vos remarques, il vous est conseillé de préciser vos noms et coordonnées

Le 30 Septembre 2022 à 17 heures 00

Le délai d'enquête étant expiré,  
je, soussigné(e), M Augustin FERTÉ, commissaire enquêteur  
déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant 30 jours consécutifs,  
du 1/09/2022 au 30/09/2022 (inclus)  
de lundi heures 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00  
mardi au vendredi heures 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30  
et de samedi heures 8h30 à 12h00 à heures

Les observations ont été consignées au registre par 0 personnes (pages n° / à ).

En outre, j'ai reçu / lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

- 1. - Lettre en date du \_\_\_\_\_ de M. \_\_\_\_\_
- 2. - Lettre en date du \_\_\_\_\_ de M. \_\_\_\_\_
- 3. - Lettre en date du \_\_\_\_\_ de M. \_\_\_\_\_
- 4. - Lettre en date du \_\_\_\_\_ de M. \_\_\_\_\_
- 5. - Lettre en date du \_\_\_\_\_ de M. \_\_\_\_\_

signature 